



Démarche : Demande d'autorisation de travaux en zone aéroportuaire

Organisme : Cellule bâtiment, Direction de l'aviation civile

Identité du demandeur

Email

Civilité

Nom

Prénom

Formulaire

Protection des données personnelles – Informations

La direction de l'aviation civile traite les données recueillies pour:

- Générer une demande d'autorisation de travaux sur ou à proximité d'un aérodrome géré par la direction de l'aviation civile.

Le traitement est fondé l'exercice d'une mission d'intérêt public, en application des arrêtés relatifs aux mesures de sûreté et de sécurité applicables sur les aérodromes gérés par la direction de l'aviation civile et les arrêtés d'autorisations d'occupations temporaires (AOT). Plus de renseignements sur <https://lexpol.cloud.pf/>

Les données sont conservées dans l'application Mes-Démarches 1 an maximum, puis supprimées de l'application. Les données sont également conservées par le service instructeur pendant 5 ans suivant la clôture des travaux et/ou pendant toute la durée de l'AOT additionné de 5 ans.

Les données sont accessibles ou communiquées à nos prestataires techniques (hébergement, maintenance, outils informatiques) et aux destinataires suivants: Service d'Etat de l'Aviation Civile et autres services de l'administration publique.

Vous disposez de droits sur vos données (accès, rectification, limitation et, sous certaines conditions, opposition et effacement). Faire une demande de droit ou poser une question sur l'utilisation de mes données en suivant le lien suivant : <https://api.dastr.eu/v1/client/data-subject-request/page?id=1185&key=9C2yjQRSM2lGliz14l0r746ZKnGsHjLcEba2YV99Exj>

Vous pouvez également exercer vos droits par courrier postal : Délégue à la Protection des Données à Direction du système d'information, BP 4574, 98713 PAPEETE. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

Renseignements du demandeur

En cochant cette case, je certifie que

les informations fournies tout au long de la démarche sont exactes et sincères

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Demande d'autorisation de travaux en zone aéroportuaire

Numéro de téléphone

Indiquez le numéro de téléphone sur lequel vous êtes le plus facilement joignable.

Profil

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Entreprise-Société

Patenté

Association

Particulier

Service administratif

N°TAHITI

Numéro TAHITI

Dénomination

Forme juridique

Demande d'autorisation de travaux

Aérodrome concerné

AUSTRALES

Raiavavae

Rimatara

Rurutu

Tubuai

SOCIETE

Tahiti

Papeete

Moorea

Bora-Bora

GAMBIER

Tekehehe

MARQUISES

Nuku-Hiva

Hiva-Oa

Ua-Huka

Ua-Pou

TUAMOTU

Demande d'autorisation de travaux en zone aéroportuaire

Aīāā

Apātaki

Arātika

Arūtua

Faāite

Fakahina

Fakarava

Fangatau

Hao

Hikueru

Kātū

Kāuehi

Kākura

Makemo

Manihi

Mataiva

Napuka

Nīāu

Pūka Puka

Pūkarua

Rāroia

Rāāo

Tākāpotō

Tākaroā

Tākume

Tātakoto

Tīkehau

Tūreia

Vāhitahi

Zone de travaux

La zone publique correspond aux zones telles que: les snacks, les guichets, les boutiques, la salle d'attente, le parking, les toilettes...

La zone non publique correspond aux zones règlementées ou interdites aux usagers (ex: la piste et ses abords, la caserne, la tour de contrôle, le local d'information aéronautique, zone d'intervention des pompiers d'aérodromes...)

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

Demande d'autorisation de travaux en zone aéroportuaire

Zone non publique

Travaux dans une zone soumise à AOT ?

Une AOT (Autorisation Occupation Temporaire) correspond à des snacks, boutiques, guichets de compagnie aérienne ou autres occupations commerciales ou non-commerciales

Cochez la mention applicable

Oui

Non

N° arrêté AOT

Numéro de l'arrêté de nomination

N° de mandat

Le N° de mandat correspond au :

- n° de bon de commande (ex: BCXXXXX)

- n° du marché avec le n° de bon de commande (Marché n°12345 BCXXXXX)

- n° de convention (ex: CVTXXXXXX)

Description brève des travaux

Ex: travaux sur piste, réalisation d'un état des lieux avec passage sur piste, conduite sur piste, installation d'un raccord...

Travaux dangereux ?

Les travaux réalisés incluent-ils des travaux en hauteur, électrique, de fouille, travaux de montage, démontage d'éléments préfabriqués lourds, travaux utilisant un appareil de levage...

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Produits chimiques ?

Les travaux réalisés nécessitent-ils l'utilisation de produits chimiques dangereux (pictogrammes de danger).

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Tous les agents détiennent un titre de circulation sur aéroport ?

L'accès à certaines zones de l'aéroport est règlementé et nécessite un titre d'accès.

Tous les agents réalisant les travaux doivent être détenteurs d'un titre de circulation sur aéroport valide.

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Oui

Non

Partiellement

Lien vers d'autres dossiers

N° de dossier

Demande d'autorisation de travaux en zone aéroportuaire

Une demande de titre de circulation via « Mes démarches » génère un numéro de dossier. Vous devez renseigner ce numéro de dossier.

N° de dossier

Une demande de titre de circulation via « Mes démarches » génère un numéro de dossier. Vous devez renseigner ce numéro de dossier.

N° de dossier

Une demande de titre de circulation via « Mes démarches » génère un numéro de dossier. Vous devez renseigner ce numéro de dossier.

Date(s) prévisionnelle(s) des travaux

Indiquer la date de début et de fin des travaux. Si les travaux sont morcelés indiquer que les travaux sont non continus.

Pièces justificatives

Utilisations des données

Les pièces fournies seront utilisées pour vérifier l'éligibilité et la cohérence de votre dossier de demande.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Plan de situation sur l'emprise aéroportuaire

Le plan de situation est une représentation graphique de l'emprise des travaux (balisage, matériel, travaux, véhicule...). Il permet de vérifier si les travaux ne génèrent pas de risque sur la zone aéroportuaire.

Pour certains travaux plusieurs plans pourront être nécessaires (intérieur, extérieur, coté piste, caserne...)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Planning des travaux

Le planning des travaux permet de vérifier que les travaux ne génèrent pas de risques sur la zone aéroportuaire (atterrissages et décollages d'avions, co-activité...)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Titre de circulation

Le titre de circulation sur aéroportuaire doit être valide pour la durée des travaux et valable pour l'aéroportuaire concerné.

Je m'engage à

Prévenir le personnel de la DAC et le responsable d'aéroportuaire de toutes modifications (lieux, dates, type de travaux, nature des travaux, temps...) dans les délais les plus brefs.

Cochez la mention applicable

Oui

Non